



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1, 3.10 et 3.11

Numéro de la demande : 2024-1886
Demande : Modifications à l'étiquette du produit – Augmentation de la dose d'application; mélanges en cuve; nouveaux organismes nuisibles
Demandeur : 2022 Environmental Science CA Inc.
Produit : Signature Xtra Stressgard
Numéro d'homologation : 32800
Principe actif (p.a.) : Fosétyl-aluminium
Numéro de document de l'ARLA : 3735218

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette du produit Signature Xtra Stressgard pour ajouter un nouvel organisme nuisible, augmenter la dose d'application unique maximale et ajouter un nouvel énoncé général sur les mélanges en cuve.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise pour cette demande.

Évaluation sanitaire

Une nouvelle évaluation des risques pour la santé a été effectuée pour les personnes manipulant le produit, les travailleurs qui entrent sur des sites traités et les golfeurs. Aucun risque préoccupant n'a été relevé pour l'utilisation du fosétyl-aluminium sur les gazonnières et les terrains de golf. Aucun risque préoccupant n'est anticipé si les travailleurs suivent le mode d'emploi sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune donnée sur les résidus dans les aliments n'était nécessaire pour cette demande, et aucune nouvelle donnée n'a été présentée à cet effet puisque le produit Signature Xtra Stressgard n'est pas utilisé sur les aliments. L'utilisation du fosétyl-aluminium sur le gazon ne pose aucun risque préoccupant pour la santé associé à une exposition par le régime alimentaire de l'ensemble de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Aucune évaluation toxicologique n'était requise pour cette demande.

Évaluation environnementale

À la suite de l'évaluation scientifique des renseignements mis à sa disposition, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a conclu que les risques environnementaux liés à l'augmentation de la dose d'application unique maximale sur l'étiquette du produit Signature Xtra Stressgard sont acceptables s'il est utilisé selon le mode d'emploi de l'étiquette, qui comprend des énoncés visant à atténuer les risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

L'ARLA a examiné les résultats de neuf essais sur le terrain réalisés entre 2016 et 2022 pour confirmer la validité de l'allégation relative à la lutte contre la moisissure rose des neiges du gazon. Une efficacité acceptable a été observée lorsque le produit Signature Xtra Stressgard a été appliqué conformément au profil d'emploi figurant sur l'étiquette pour lutter contre la maladie visée. Cette homologation offre aux responsables de l'entretien du gazon du Canada le choix d'un nouveau principe actif et d'un produit supplémentaire pour lutter contre la moisissure rose des neiges du gazon en plaques.

Conclusion

L'ARLA a évalué les renseignements fournis et les a jugés acceptables pour appuyer les modifications à l'étiquette du produit Signature Xtra Stressgard et ajouter un nouvel organisme nuisible, augmenter la dose d'application unique maximale et ajouter un énoncé général sur les mélanges en cuve.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3585082	2024, Signature Xtra Stressgard a 60% formulation of the active ingredient fosetyl-Al label expansion for the control of the turfgrass disease Microdochium Patch in Canada, DACO: 10.1, 10.2.3.1, 10.3.1, 10.3.2
3585085	2023, TAB 1 - FE16IRLA2EEF14, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585086	2023, TAB 2 - FE16VSFGO4PS12, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585087	2023, TAB 3 - FE17IRLC1IST06, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585088	2023, TAB 4 - FE17IRLD9IST02, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585089	2023, TAB 5 - FE18GBRC3SSTRI, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585090	2023, TAB 6 - FE19GBRA6STR03, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585091	2023, TAB 7 - FE21USAZNAEVH1, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585092	2023, TAB 8 - FE22USAZNAEVH1, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1
3585093	2022, TAB 9 - 2021-2022 Bayer Fungicide Efficacy Microdochium Patch Trial, DACO: 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3.1

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2025

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9